



**HAL**  
open science

# Comment s'exerce la domination politique? Pour une analyse relationnelle des intermédiations entre les espaces politiques et les espaces sociaux qu'ils prétendent réguler

Lorenzo Barrault-Stella, Sébastien Michon

## ► To cite this version:

Lorenzo Barrault-Stella, Sébastien Michon. Comment s'exerce la domination politique? Pour une analyse relationnelle des intermédiations entre les espaces politiques et les espaces sociaux qu'ils prétendent réguler. Lorenzo Barrault-Stella; Sébastien Michon. Intermédiations politiques. Les reconfigurations des modes d'exercice de la domination politique, Peter Lang Verlag, pp.11-42, 2024, La fabrique du politique, 9783034348843. hal-04805421

**HAL Id: hal-04805421**

**<https://hal.science/hal-04805421v1>**

Submitted on 26 Nov 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright

## **Introduction : Comment s'exerce la domination politique ? Pour une analyse relationnelle des intermédiations entre les espaces politiques et les espaces sociaux qu'ils prétendent réguler.**

Lorenzo Barrault-Stella (CNRS-CRESPPA-CSU), Sébastien Michon (CNRS-SAGE)

« Avant quand y'avait une question, j'allais sur place [à la CAF] et on s'arrangeait. Maintenant il n'y a plus moyen et c'est la faute de personne il paraît. Je vais voir Marie [la maire de son village isolé d'une centaine d'habitants] qui me dit « j'y peux rien moi, tu vois avec eux directement » (...) T'appelles, tu te bouges, tu peux faire ce que tu veux, y'a personne maintenant. Pourtant, pour te dire « faut faire ci », « il manque le papier là », « vous avez oublié ça », y'en a des lettres et des relances... Et après on te demande d'aller sur Internet sinon on te coupe [tes prestations sociales], pareil pour payer tes amendes, tu te démerdes sur Internet, sauf si tu paies pas, là on vient te chercher. C'est jamais la faute de personne hein... Nous on est les cons qui se font avoir à chaque fois, on n'a pas de syndicat pour aller pleurer (...) Celui qu'on voit le plus finalement, c'est Macron à la télé. »

Jacques, 58 ans, non diplômé, vivant des prestations sociales et de travail agricole non déclaré,  
dans un village isolé des Alpes du Sud le 3 mai 2022

Les sociétés contemporaines apparaissent à une échelle globale de plus en plus différenciées (par exemple Luhmann, 1982 ; Scott, Meyer, 1991), même si de manière variable selon les contextes nationaux et leurs trajectoires historiques. Une des implications de cet état de fait a trait à la spécialisation, voire dans bien des cas à l'autonomisation, d'un espace d'activités ayant trait à l'exercice de la domination politique (Bourdieu, 1976). Si l'on suit Emile Durkheim, tout groupe politique repose en effet sur « l'opposition de gouvernants et de gouvernés, de l'autorité et de ceux qui lui sont soumis » (Durkheim, 2020, p. 97). Dans la période actuelle et en dépit des singularités évidentes de chaque société, cet espace politique donne la plupart du temps accès à un certain pouvoir sur l'État qui constitue l'entreprise de domination à caractère institutionnel (Weber, 1920, p. 97-100) la plus répandue aujourd'hui. Pour autant, les modes concrets d'exercice de cette domination politique conservent une part de mystère. La complication des sociétés, c'est-à-dire la démultiplication quasi-continue d'espaces sociaux de plus en plus divers et potentiellement autonomes, rend d'ailleurs l'emprise du politique sur ces espaces de moins en moins évidente, *a fortiori* dans une conjoncture historique où, en occident au moins, les structures économiques capitalistes sont parfois présentées comme de plus en plus centrales (Schmidt, 2009). Poser la question des modalités d'exercice de la domination politique (à l'instar de Erdinc, Gourisse, 2022) amène à interroger les mécanismes assurant la diffusion de normes de structuration des conduites depuis les espaces politiques vers l'ensemble des espaces sociaux qu'ils prétendent gouverner, et *in fine* la portée sociale de ces prétentions. L'étude de ces mécanismes constitue une question classique des sciences sociales et la différenciation croissante des systèmes sociaux implique que les détenteurs et détentrices du pouvoir politique prennent appui sur diverses formes d'intermédiation leur permettant, avec un succès incertain, de s'assurer de l'obéissance au

moins relative des gouverné·es de chacun des espaces sociaux considérés. C'est aux reconfigurations contemporaines de ces intermédiations du pouvoir politique – dans un contexte historique de réajustements des équilibres entre l'économique et le politique, d'accentuation des inégalités internes aux sociétés comme entre les pays, d'incertitudes croissantes à l'échelle internationale, de réformes tous azimuts des structures publiques et étatiques – qu'est consacré ce livre. Par la mise en relation de treize enquêtes originales, menées dans des sociétés caractérisées par des états contrastés de différenciation structurale comme d'autonomisation du politique, il donne à voir concrètement la grande variabilité situationnelle des modes d'exercice de la domination politique.

Une réflexion sur les intermédiaires politiques, qui mettent en relation les espaces politiques et ceux qu'ils prétendent structurer (dans les domaines de la culture, voir Roueff, 2013 ; Hauchecorne, 2019), revient à contribuer à nouveaux frais à la question classique des rapports entre « pouvoir politique » et « société » (Lagroye, 1973 ; Gaxie, Lehingue, 1984<sup>1</sup>), aux frontières labiles et évolutives des espaces politiques<sup>2</sup>, en adoptant un point de vue à la fois structural (les relations entre les champs) et interactionniste (l'activité d'intermédiation elle-même). Trois questions mettent en perspective les questions abordées par ce livre. À quelle énigme sociologique contribue-t-il à répondre ? Quels sont les travaux ayant déjà abordé ces questions et comment les faire dialoguer ? En quoi la perspective sociologique proposée en termes d'intermédiation se singularise-t-elle et quelles sont ses implications ? Ce chapitre introductif se conclut par une succincte présentation des études de cas réunies pour répondre à ces questions qui, ensemble, donnent à penser l'espace de variation comme les régularités des intermédiations rendant possible l'exercice de la domination politique dans différentes configurations<sup>3</sup>.

### **Autonomisation croissante du politique et transformations des chaînes d'intermédiation**

La coupure entre gouvernants et gouverné·es a ces dernières décennies induit dans un grand nombre de pays, notamment occidentaux, une professionnalisation accrue du champ politique (Bourdieu, 1981 ; Gaxie, 2003)<sup>4</sup> et un relatif entre soi de ses acteurs et actrices. Les travaux de science politique convergent en effet vers le constat d'une accélération de la

---

<sup>1</sup> Comme le suggère Patrick Lehingue, il manque à ce dernier ouvrage une analyse des réseaux de médiation entre les champs politiques et les groupes sociaux : <https://metropolitiques.eu/30-ans-apres-Enjeux-municipaux.html> (consulté le 14.02.2022).

<sup>2</sup> Pierre Bourdieu explique d'ailleurs : « la question des limites du champ est *toujours posée dans le champ lui-même*, et, par conséquent, n'admet pas de réponses *a priori* (...) les frontières du champ ne peuvent être déterminées que par une investigation empirique » et sont donc, sans surprise, soumises à variations selon les états du champ (Bourdieu, 1992, p. 75-76).

<sup>3</sup> Nous remercions les participant·es de la section thématique « Pour une sociologie des intermédiaires politiques entre gouvernants et gouvernés » dans le cadre du Congrès de l'Association française de science politique en 2019 à Bordeaux, et en particulier Annie Collovald et Philippe Aldrin pour leurs pistes de réflexion lors de la discussion des communications ayant permis la préparation de cet ouvrage.

<sup>4</sup> Il se peut que, dans certains contextes, les activités politiques ne se déploient pas dans un espace social caractérisé précisément par l'ensemble des caractéristiques d'un champ au sens de P. Bourdieu. Mais cela n'empêche pas qu'il s'agisse d'un espace relationnel aux dynamiques partiellement proches au sujet duquel les interrogations quant aux intermédiations rendant ou non possible sa structuration d'autres espaces d'activités reste, en dépit de variations probables d'autonomie, tout aussi décisives. Sur les champs comme « comme un réseau, ou une configuration de relations objectives entre des positions » et ses spécificités structurales (Bourdieu, 1992, p. 72).

professionnalisation politique au cours des dernières décennies dans de nombreuses démocraties (Borchert et Zeiss, 2003, Boelaert et al., 2017 ; Offerlé, 2017), que ce soit en Grande-Bretagne (Cairney, 2007 ; Cowley, 2016); Suisse (Pilotti, Mach, Mazzoleni, 2010), Pologne (Zalewski, 2005), Norvège (Narud, 2011), au Brésil (Bologneso et al., 2016), ou encore au Québec (Mévellec, Tremblay, 2016). La politique est toujours plus une affaire de professionnel·les, le marché des emplois rémunérés en lien avec les activités politiques tendant à s'étendre (Dulong, 2010). Ce processus s'appuie généralement sur une croissance de positions électives et de collaborateurs politiques (Demazière, Le Lidec, 2014 ; Beauvallet, Michon, 2017 ; Boelaert et al., 2017) et une augmentation des indemnités de mandats et de secrétariat (Phélippeau, 2005 ; Michon, 2014), multipliant les manières de vivre de la politique (Demazière, Le Saout, 2021 ; Lefebvre, 2021). En France par exemple, le nombre de mandats politiques<sup>5</sup> a fortement augmenté en l'espace d'un demi-siècle : dans les deux chambres, mais aussi et surtout à l'échelon local suite aux lois de décentralisation et aux lois sur les regroupements communaux. Le développement des conseils régionaux et des intercommunalités a contribué à accroître le nombre de positions rémunérées : on compte 1758 conseillers régionaux et plusieurs dizaines de milliers de conseillers intercommunaux. La croissance du nombre de personnes vivant de la politique est également due à l'augmentation du nombre de postes de collaborateurs politiques dans les parlements (près de 3000 collaborateurs à l'Assemblée nationale et au Sénat) et dans les exécutifs locaux (plus de 10 000 personnes) (Beauvallet, Michon, 2017). La croissance du nombre de personnes rémunérées pour exercer une activité politique a en outre multiplié les manières de vivre de la politique. Autre processus souligné par la littérature : la rétractation des milieux et réseaux partisans. Par exemple en France, Rémi Lefebvre et Frédéric Sawicki (2006) ont mis en évidence les liens distendus depuis les années 1980 du Parti socialiste avec les univers militants autrefois proches (les associations affiliées à la Ligue de l'enseignement, la Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE), des syndicats enseignants, l'obédience maçonnique du Grand Orient de France, des réseaux mutualistes ou encore des coopératives), et ses conséquences : le Parti socialiste s'est coupé de sa base, et les réseaux d'influence se sont progressivement étioilés. En France comme dans d'autres démocraties occidentales, l'accélération de la professionnalisation comme le renforcement d'une sur-sélection sociale des acteurs et actrices politiques ces dernières décennies ont sans doute particulièrement accentué l'autonomisation du champ politique. Quels que soient le contexte étudié et l'échelle mobilisée, les études sociographiques du personnel politique, qui se sont beaucoup développées au cours des dernières années, permettent d'appréhender la morphologie des élites politiques à différents échelons et dans différents pays (voir *supra*), et leurs éventuelles variations dans le temps comme dans l'espace. Les activités politiques ne présentent par exemple pas le même degré de professionnalisation et d'autonomisation selon les formes de différenciation du système social et selon les trajectoires historiques des États concernés (voir par exemple concernant l'Afghanistan, Dorronsoro, 2021). Ces travaux éclairent les logiques endogènes des espaces politiques et leurs articulations avec la structure sociale du point de vue du recrutement des actrices et acteurs du champ. Toutefois, ils ne portent le plus souvent pas sur les modalités par lesquelles les biens politiques circulent (ou non) vers d'autres espaces et laissent dans l'ombre

---

<sup>5</sup> Pour la plupart électif, mais pas nécessairement comme dans le cas des intercommunalités.

les intermédiations entre espaces sociaux qui rendent possibles (ou non) la subordination structurale de nombreux domaines d'activité au champ politique.

Or, c'est justement parce que les activités politiques apparaissent aujourd'hui dans différents contextes de plus en plus autonomes que l'on doit s'interroger sur les implications de ces processus sur les manières d'exercer le pouvoir politique au-delà même des frontières du champ. Dans la plupart des démocraties occidentales, la rétraction des réseaux partisans apparaît croissante tout comme l'abstention électorale et la défiance politique affichée par nombre de citoyens (Bengtsson, Mattila, 2009). La période ouverte en 2017 en France par l'élection d'E. Macron, protagoniste soucieux de mettre en avant un style de gouvernement « sans corps intermédiaire » (Dolez et al., 2022), les mobilisations des gilets jaunes qui ont suivi ou encore les mouvements de contestation de la gestion politique de la pandémie de Covid-19 témoignent entre autres de l'acuité politique de ces questions. En d'autres termes, l'autonomisation croissante des espaces politiques conduit à s'interroger sur les modalités concrètes d'exercice du pouvoir politique dans les sociétés contemporaines et, plus précisément, sur les intermédiations qui rendent ou non possibles l'exercice concret du pouvoir politique au sein d'autres espaces sociaux. L'intermédiation est ici entendue dans un sens élargi d'*activité de mise en relation entre des espaces sociaux*, elle peut relever de processus symboliques médiatisés (par exemple lorsque le Président de la République adresse par les médias une injonction directe aux citoyens en les assignant à résidence lors de la pandémie de 2020), mais elle est souvent prise en charge par des intermédiaires en tant qu'« agents de liaison » dont les déclinaisons empiriques sont potentiellement très variées<sup>6</sup>. Il se peut que ces intermédiations soient plurielles, voire concurrentielles, et impliquent une chaîne de médiations entre divers groupes et espaces sociaux. Dans tous les cas, ces intermédiations sont *politiques* au sens où, d'un point de vue structurel, mais attentif aux potentielles transformations d'états, elles assurent des liens entre les gouvernants politiques et les gouverné-es peuplant différents espaces sociaux. On fait l'hypothèse générale que l'autonomisation croissante des activités politiques dans la conjoncture historique contemporaine conduit au sein de divers systèmes sociaux différenciés à d'importantes reconfigurations des intermédiations nécessaires à l'exercice du pouvoir politique, aussi bien sur les plans quantitatif (l'hypothèse d'un allongement des chaînes de médiations dans certaines situations) et qualitatif (l'hypothèse d'une transformation des agents et processus de liaison eux-mêmes). Les travaux réunis dans cet ouvrage portent très généralement sur des conjonctures routinières, mais il n'y a aucune raison de penser que les conjonctures fluides ne soient pas aussi caractérisées par des formes d'intermédiations politiques<sup>7</sup>.

### **Démultiplier les concepts ? La mise en relation des travaux relatifs au clientélisme, aux réseaux partisans et électoraux, et aux médiations de l'action publique**

---

<sup>6</sup> L'expression est de Everett Hughes dans son étude classique de la mise en relation des secteurs du marché du travail et de différents groupes ethniques (Hughes, 1949).

<sup>7</sup> Il est alors plus que probable qu'elles soient sérieusement reconfigurées par la déssectorisation de l'espace social (Dobry, 1986).

De nombreux travaux ont déjà abordé les processus d'intermédiation politique, sans nécessairement les qualifier de la sorte. Ils se déclinent en objets et approches situés dans trois champs de recherche de la science politique que l'on ne peut ici qu'aborder à grands traits : les analyses sur le clientélisme, certains travaux sur les organisations politiques, les campagnes et le vote, ainsi que des approches relatives à l'action publique.

Premièrement, sans doute est-ce aux études relatives au clientélisme que l'on pense le plus immédiatement dès lors que l'on évoque la question des intermédiaires. La mise en perspective la plus récente et la plus stimulante quant à ce champ de recherche, non seulement en France, mais aussi et surtout à l'échelle internationale dans une optique comparative, est proposée par Hélène Combes et Gabriel Vommaro (2015, p. 36). Les intermédiaires constituent une « figure clé » de cette littérature hétérogène sous le rapport des qualificatifs mobilisés pour désigner de tels acteurs. Toutefois, dans tous les cas, ces *brokers* permettent concrètement l'exercice territorialisé des relations de clientèles entre les « boss » à la tête des « machines politiques<sup>8</sup> » et les « clients » qui ont longtemps constitué le parent pauvre des travaux sur ces questions. Les nombreux travaux sur les « machines », qui ont donné lieu à des débats sur leur rôle positif – les « fonctions latentes » qu'elles rempliraient comme par exemple l'intégration des immigrés (Merton, 1965) – ou négatif – elles ne favoriseraient pas une conscience de classe (Scott, 1969)<sup>9</sup> –, ne portent pas seulement sur les États-Unis, mais aussi sur le Japon (voir Combes et Vommaro, 2015, p. 30-32), l'Inde (Bailey, 1971) ou la France, avec entre autres les terrains niçois (Garrigou, 1992) et marseillais (Mattina, 2004, 2016). Qu'il s'agisse de travaux relatifs aux mobilisations électorales (Briquet, 1997 ; Hachemaoui, 2014), aux politiques de développement (Biershenk et al., 2000) ou encore à la distribution municipale de divers biens publics (Mattina, 2016), ces brokers ou courtiers se déploient sur une base territoriale pour « s'ériger en relais essentiels auprès des populations » (Mattina, 2004, p. 131). Ces travaux relatifs à différents systèmes politiques ont souligné que de telles relations clientélares, rendues possibles par ces intermédiaires, n'avaient rien de pathologique ou de dysfonctionnel, mais participaient, dans bien des cas et y compris en occident (Briquet, Sawicki, 1998), du fonctionnement routinier des affaires politiques et de l'État (Blundo, Olivier de Sardan, 2007). Outre qu'ils font généralement de la dimension territorialisée de ces médiations un aspect définitionnel central des brokers ou autre catégorie équivalente (dans une perspective le plus souvent tacitement interactionniste), ces travaux relatifs au clientélisme se focalisent sur une part singulière des échanges politiques (Bierschenk, 2021) : celles liées aux intermédiations requises pour la distribution de biens publics, le plus souvent matériels et en allant jusqu'aux contreparties électorales attendues. En complément de cette foisonnante littérature, la perspective explorée par ce livre se veut plus large que la seule étude des relations clientélares fondées sur des intermédiations territorialisées : tout en prenant en compte ces aspects, il s'agit de les considérer comme un type singulier (fut-il différencié selon les cas évidemment) d'intermédiation entre les espaces politiques et d'autres espaces sociaux.

---

<sup>8</sup> « La machine politique est une organisation conçue pour gagner des élections en mobilisant des clientèles dans le cadre de relations personnelles et de solidarités ethniques. Les machines ne cherchent pas à mobiliser leur électorat en fonction de son intérêt, de ses valeurs ou d'une idéologie ; la fidélisation des clientèles repose sur la distribution d'incitations matérielles, notamment des emplois publics » (Bonnet, 2010, p. 10).

<sup>9</sup> Pour plus de détails, voir Combes, Vommaro, 2015, chapitre 2.

Un deuxième ensemble de travaux, pour partie lié au premier, aborde de fait les questions de l'intermédiation politique, sans nécessairement utiliser le terme d'intermédiaire. Il s'agit des études relatives aux organisations politiques, à leurs réseaux (Sawicki, 1997 ; Faury, 2021), aux campagnes électorales (voir récemment Laurison, 2022) et au vote qui, chacune à leur manière, reviennent sur la question de l'autonomie relative du politique et les frontières mouvantes du champ. En prônant un « usage souple du concept de réseau pour une meilleure prise en compte de l'histoire du changement social quelque peu négligée par les tenants de l'analyse structurale » (Sawicki, 1997, p. 25), Frédéric Sawicki propose par exemple la notion de « milieu partisan » pour désigner « l'ensemble des relations consolidées entre des groupes dont les membres n'ont pas forcément comme finalité principale de participer à la construction du parti quoiqu'ils y contribuent en fait par leurs activités » (Sawicki, 1997, p. 24). Un des intérêts de cette perspective est de penser les relations entre les groupes et les espaces sociaux sans les réduire aux intentions des acteurs pour porter l'attention sur leurs activités effectives de médiation entre les espaces partisans, les champs politiques et les groupes sociaux. Cette manière relationnelle d'appréhender les liens entre les milieux politiques et divers espaces sociaux a été prolongée par plusieurs travaux, en France (Desrumaux, Lefebvre, 2016) comme dans d'autres contextes où les activités politiques présentent des formes d'autonomisation moindres (Baamara et al., 2016), relatifs aux campagnes et à la mobilisation des électeurs (Bonnet, 2010). Mais dans ce champ de recherche, la démobilisation électorale croissante et de plus en plus inégalitaire dans diverses démocraties occidentales (Braconnier, Dormagen, 2007), y compris pour les scrutins locaux pourtant considérés comme plus proches des électeurs et électrices (Le Bart, Lefebvre, 2005), interroge du point de vue des transformations historiques de l'emprise des organisations partisans (Barrault-Stella, 2022). Une diversité de travaux documente aujourd'hui une rétraction tendancielle des réseaux partisans (Lévêque, Taiclet, 2018) pour faire le lien entre les champs politiques et les autres espaces sociaux. C'est une des raisons pour lesquelles Philippe Aldrin et Marie Vannetzel, dans une enquête relative à deux petites villes françaises, invitent à étudier et à éclairer les « lisières » du champ politique local, notamment ce qu'ils nomment les « acteurs secondaires du politique » (mandataires d'associations, militants sans parti, travailleurs sociaux, etc.) (Aldrin, Vannetzel, 2019). Séduisante, cette perspective ne correspond néanmoins pas tout à fait au programme de recherche d'une sociologie des intermédiaires ici défendu. *De facto*, d'une part, elle adopte un regard qui part des positionnements des « acteurs secondaires » du point de vue du champ politique<sup>10</sup> et non de leurs activités d'intermédiation comme l'y invite la perspective à la fois structurale et interactionniste au cœur de cet ouvrage<sup>11</sup>. D'autre part, cette réflexion demeure cantonnée à l'institution électorale, laissant ainsi dans l'ombre bien des dimensions de l'exercice du pouvoir politique, à commencer par l'action publique et ses médiations. De ce point de vue, l'ouvrage se situe plutôt dans la veine de travaux récents qui soulignent combien « la sociologie des intermédiaires gagne à être élargie au-delà des institutions politiquement

---

<sup>10</sup> En se focalisant de la sorte sur les médiations partisans (comme les travaux relatifs aux organisations politiques) ou instituées *depuis le champ politique* dans la période historique contemporaine, on pourrait conclure à un processus de « désintermédiation politique » : l'hypothèse est présente dans Lefebvre, 2019.

<sup>11</sup> Voir par analogie les réflexions d'Andrew Abbott (2016) sur le problème des « charnières » entre différentes écologies, notamment les biais de regards structuralistes figés car tacitement équipés par des présupposés fonctionnalistes.

différenciées et du travail de campagne sur lesquelles les analyses électorales tendent à se focaliser » afin de mener une analyse relationnelle « de toutes les médiations non déployées spécifiquement en conjoncture électorale et qui empruntent des formes officieuses, « anodines », « ordinaires » parce qu'elles s'appuient sur des structures sociales routinières, à l'image des relations au sein des groupes d'appartenance » (Barrault-Stella, Lehingue, 2020, p. 8). L'entrée par les intermédiations politiques dans leur diversité (spécialisées ou non, formelles ou informelles, symboliques ou prises en charge par des acteurs) inscrit alors l'analyse du vote dans l'étude des chaînes assurant de fait le lien entre les groupes sociaux dans leurs inégalités et le champ politique, c'est-à-dire dans une sociologie générale relationnelle attentive aux articulations entre l'ordre politique et l'ordre social<sup>12</sup>. De manière complémentaire, le projet est ici d'étendre une telle approche à l'étude d'une *classe d'objet* : l'ensemble des biens politiques et non seulement ceux électoraux.

C'est la raison pour laquelle, au-delà des cloisonnements sous-disciplinaires propres à la science politique (voir par exemple, sur les déliaisons entre sociologie de l'État et analyse des mouvements sociaux, Barrault-Stella, 2021a), un troisième ensemble de travaux fournit des pistes particulièrement fécondes pour saisir ces systèmes d'intermédiations politiques : les études relatives à l'action publique. En effet, dans une perspective sociologique attentive à la différenciation structurale des systèmes sociaux, celle-ci consiste en « l'ensemble des relations, des pratiques et des représentations qui concourent à la production politiquement légitimée des modes de régulation des rapports sociaux » (Dubois, 2009, p. 312). Avant même les réflexions relatives au clientélisme, c'est sans doute historiquement dans ce champ de recherche que les réflexions sur les intermédiations entre espaces sociaux sont les plus anciennes. Dès les années 1940, la sociologie des organisations qui équipera ultérieurement les *policy studies* s'interroge sur les acteurs de la « pénétration de l'administration par son environnement » (Selznick, 1949). Dans les années 1960, ce domaine de recherche va systématiser les interrogations sur les médiateurs entre espaces sociaux concernés par les décisions politiques sous l'angle de leurs ajustements, retraductions et éventuelles déformations au gré des activités de passation, par exemple à travers la figure du « marginal sécant » proposée par Haroun Jamous (1969). Ces travaux relatifs à l'action publique soulignent combien la multipositionnalité (Boltanski, 1973) est une ressource dans bien des cas décisive de ce travail d'intermédiation. Les catégorisations proposées, avec leurs orientations théoriques plus ou moins explicites et/ou novatrices, pour appréhender les activités d'intermédiation dans l'action publique sont légion depuis. La sociologie des réseaux trouve d'ailleurs plus généralement dans les organisations bureaucratiques un terrain privilégié, voire un temps avant-gardiste, de son déploiement en France (Lazega, 1994). Et les métamorphoses croissantes des formes de la régulation politique (Commaille, Jobert, 1999) ou, sans doute plus précisément, l'allongement des circuits de légitimation liée à la complexification des rapports de domination propres aux sociétés contemporaines (Bourdieu, 1989, p. 548-559) rend d'autant plus prégnante les intermédiations politiques, et donc nécessaire l'étude de leurs reconfigurations à travers, entre autres, l'action publique. Dans ce champ de recherche où les variantes ne manquent pas à l'échelle

---

<sup>12</sup> Voir avant tout (Lacroix, 1985). L'articulation des dispositions et des diverses intermédiations susceptibles de politiser les groupes sociaux est au cœur du programme de recherche proposé par Lorenzo Barrault-Stella et Bernard Pudal (2019) à partir d'une relecture des travaux de Pierre Bourdieu sur ces questions.



internationale comme en France, en s'inspirant entre autres de travaux relatifs au travail et aux réseaux politiques<sup>13</sup>, Olivier Nay et Andy Smith ont réuni une somme de travaux empiriques (Nay, Smith, 2002) pour proposer la notion d'intermédiaires de l'action publique. Portant la focale sur les jeux de médiations entre institutions et donc dans l'action publique, ces derniers distinguent les figures du généraliste (qui construit du commun entre divers milieux institutionnels) et du courtier (qui trouve des solutions acceptables pour des groupes ne poursuivant pas les mêmes objectifs) (Nay, Smith, 2002b). Ces intermédiaires de l'action publique, variables empiriquement selon les cas (ce qui correspond dans ces travaux à différentes formes de médiations), ont fait l'objet de nombreux travaux en France<sup>14</sup>, comme dans le monde anglo-saxon (Abbott et al., 2017) et récemment dans l'étude des politiques internationales (Duclos, 2018) ou transnationales (Ollion, Siméant, 2015 ; Brissaud, 2019). Comme les *brokers* des travaux sur le clientélisme ou les acteurs peuplant les réseaux des organisations politiques, ces intermédiaires de l'action publique sont pris dans une « logique du double jeu » entre différents types de milieux professionnels, ils mettent en relation des espaces sociaux contrastés, possiblement entre différents échelons (Smith, de Maillard, Costa, 2007 ; Michel, 2023). D'autres travaux récents évoquent des « passeurs » pour aborder la circulation des savoirs, des normes et des politiques publiques par des individus et des groupes dont cette activité n'est pas liée au statut ou à la vocation originelle (Jobard et al., 2020). Dans ce champ de recherche, la focale est mise sur les liaisons entre univers institutionnels, parties prenantes de l'action publique. Récemment, allant au-delà des travaux sur les intermédiaires de l'action publique et même des études ayant documenté l'importance en la matière des *street level bureaucrats* (Lipsky, 1980 ; Dubois, 2003 ; Spire, 2008) parfois au contact des gouvernés, Caroline Frau et Anne-France Taiclet (2021) proposent d'étudier les « activités de relais » des normes de l'action publique par des groupes professionnels de la société civile (à l'instar de cafetiers ou d'agents immobiliers), un peu finalement comme des travaux questionnent depuis quelques années la participation d'acteurs associatifs à la mise en œuvre des politiques publiques (Hamidi, 2016). Toutes ces recherches passionnantes questionnent chacune à leur manière les activités d'intermédiation politique au prisme des politiques publiques (Mesnel, 2021). Mais, du fait de logiques de spécialisations sous-disciplinaires, comme les travaux sur les médiations électorales se centrent sur les biens électoraux, ceux relatifs à l'action publique se focalisent sur les intermédiations entre les mondes politiques et divers espaces sociaux (selon les objets) traversés par des politiques publiques ; c'est-à-dire qu'ils tendent par effet de construction à particulariser l'action publique sans la considérer comme un type particulier de médiations au sein de la classe d'objets plus large que constituent les biens politiques.

---

<sup>13</sup> Le cloisonnement des travaux entre sous-disciplines ici rapprochées n'est que tendanciel. Rappelons que ces travaux sur les intermédiaires de l'action publique s'inspirent pour partie d'enquêtes antérieures relatives au travail politique : invitant à allonger le questionnaire, Olivier Nay (2003, p. 204) suggère par exemple que le travail des élus consiste à « collecter les demandes concrètes et à les porter devant les instances qui pourraient apporter une réponse ».

<sup>14</sup> Pierre Lascoumes et Dominique Lorrain (2007, p. 4) interrogent par exemple chez ces acteurs la « capacité à peser sur l'action, non par l'usage de l'autorité [...], mais par la capacité à organiser les représentations que les acteurs se font des choix possibles ». Sans se situer explicitement dans ces problématisations relatives à l'action publique, mais plutôt dans celle relative aux élites, Pierre France et Antoine Vauchez (2017) questionnent aussi les circulations et frontières entre les domaines public et privé, au prisme de certains groupes professionnels faisant le lien comme les avocats d'affaires.

Cette logique de spécialisations sous-disciplinaires affecte – même si variablement selon les cas – les trois ensembles de travaux abordant, à travers des questionnements et constructions théoriques qui leur sont propres, les processus d’intermédiation politique qui sont au cœur de cet ouvrage. La singularité de celui-ci est précisément de tenir ensemble ces diverses médiations qui, dans une appréhension généraliste de sciences sociales, ont toutes trait à des biens politiques, qu’il s’agisse de biens matériels distribués dans le cadre de relations clientélares, de biens électoraux, de politiques publiques visant des publics plus ou moins larges, ou même de biens de participation aujourd’hui promus tous azimuts par les acteurs et actrices politiques dans divers contextes (Blondiaux, Manin, 2021). Étudier ensemble ces éléments phénoménalement (et empiriquement) très différents revient à prendre au sérieux la plurivocité du pouvoir politique et à adopter un regard relationnel sur les mécanismes pluriels permettant son exercice au sein d’espaces sociaux très contrastés<sup>15</sup>. Doit-on pour autant céder à une tentation nominaliste répandue en sciences sociales et proposer une nouvelle catégorisation théorique ? Rien n’est moins sûr, a fortiori dans le contexte scientifique actuel d’inflation conceptuelle pas toujours justifiée (Neveu, 2013). Nous optons donc pour la parcimonie conceptuelle défendue par Jean-Claude Passeron (1991), qui suggère combien les concepts sont « ouverts », c’est-à-dire sujets à remise au travail et amendement continuels, sur la base de la sédimentation des enquêtes. En ce sens, outre la diversité de ses déclinaisons empiriques potentielles, la catégorie d’intermédiations apparaît adaptée précisément du fait de sa généralité dès lors que l’on adopte une perspective relationnelle attentive à la différenciation structurale du système social, c’est-à-dire corrélativement aux variations d’autonomie des espaces politiques et aux fluctuations de ses agencements avec les divers espaces sociaux que les acteurs politiques prétendent gouverner. Dans notre perspective, l’intermédiation est avant tout une activité. Elle est politique, car elle met en relation (le plus souvent par le biais d’intermédiaires que l’on peut aussi nommer des agents de liaison) les espaces politiques avec d’autres types d’espaces sociaux inégalement structurés, elle rend donc possible l’exercice du pouvoir politique. C’est à partir de cette activité, qui n’a pas besoin d’être intentionnellement orientée en ce sens, que l’on peut identifier les actrices et acteurs (et les structures de leurs espaces sociaux) assurant la médiation de biens politiques dans leur hétérogénéité (biens électoraux, politiques publiques, etc.). Il se peut aussi que, dans certaines situations, des milieux n’assurant habituellement pas cette activité se mettent à l’exercer conjoncturellement, à l’instar de groupes sociaux ne jouant le plus souvent aucun rôle d’intermédiation, mais se révélant tenir lieu d’agent de liaison politique en période de guerre et d’occupation (Muel-Dreyfus, 1996). De ce point de vue, tenter de distinguer de manière très générale et décontextualisée les figures de l’intermédiaire (qui véhiculerait sans transformation) et celle du médiateur (qui retraduirait et transformerait au passage) comme le propose Bruno Latour (2006) pourrait occulter une caractéristique décisive des activités d’intermédiation en politique comme sans doute ailleurs : ces activités prennent appui sur des usages toujours situationnels de positions structurelles<sup>16</sup>, ces dernières n’étant jamais suffisantes pour caractériser en elle-même la médiation entre les espaces sociaux considérés. En résumé, la catégorie générale d’intermédiation apparaît suffisante même si, nous le verrons, il faut spécifier en chaque cas la consistance de cette

---

<sup>15</sup> Sur les ramifications localisées et les rapports de force multiples du pouvoir, voir Foucault, 1975.

<sup>16</sup> Pour le dire autrement, un intermédiaire peut dans certaines situations se révéler un médiateur au sens Bruno Latour et vice versa dans d’autres, la typologie potentiellement essentialisante n’étant au final pas très heuristique.

activité, sa contextualisation, et les rapports sociaux rendant possible la circulation de biens politiques entre différents segments sociaux.

### **La dynamique des activités d'intermédiation politique : une problématique pour quatre axes de questionnements articulés**

Pour ce faire, cet ouvrage collectif prend le parti d'une mise en relation de treize études de cas ayant trait à des intermédiations politiques diverses : clientélares, partisanes, électorales, liées à l'action publique, etc. Dans des contextes nationaux, mais aussi locaux, ces activités de médiation peuvent être caractérisées par des conditions de possibilité, une consistance et des effets sociaux comme politiques très inégaux. La notion d'intermédiation prend, on le voit au fil des chapitres, un sens très différent selon les configurations et les régimes politiques : cette variabilité internationale contribue à la problématisation de l'ouvrage par la focale portée à des contextes où la « crise démocratique » tendant à justifier les dispositifs de médiation entre le champ politique et divers espaces sociaux présente des formes et une intensité inégales. Les travaux réunis s'appliquent donc à entrer par des situations historiques variées pour repérer les activités d'intermédiation politique, tout en veillant à être attentifs aux configurations sociales, politiques et institutionnelles mouvantes dans lesquelles elles se déploient. L'approche adoptée à partir de diverses situations qui permettent l'exercice de la domination politique au concret, par la mise en relation entre des espaces politiques et d'autres espaces sociaux, est à la fois structurale et interactionniste, au sens où elle prend au sérieux conjointement la différenciation structurale des espaces d'activités (dont celles politiques) et la dynamique propre des échanges dont les activités d'intermédiation sont faites. Au-delà de ces points communs entre les contributions, chacune adopte une entrée empirique singulière, qu'il s'agisse d'action publique (partie 1), de médiations liées à l'essor de dispositifs participatifs (partie 2), de mobilisations collectives (partie 3) ou d'intermédiations électorales (partie 4).

Les chapitres s'intéressent à des intermédiaires politiques très contrastés selon les contextes et les enjeux, donnant à penser, du fait de la diversité historique et socio-spatiale des cas réunis, la variabilité des processus en jeu : magistrat·es de la Cour des comptes (chapitre 1), agents municipaux à Vaulx-en-Velin (chapitre 2), femmes à proximité de partis politiques en Turquie (chapitre 3), conseille·res citoyen·nes dans une ville de banlieue au nord de Paris (chapitre 4), membres de collectifs d'audit citoyen en Belgique et en Espagne (chapitre 5), professionnel·les de la civic tech à Paris (chapitre 6), militant·es des *community organizers* à Chicago (chapitre 7), syndicalistes à New York (chapitre 8), militant·es associatifs·ves dans la métropole de Lyon (chapitre 9), leaders religieux en Tanzanie (chapitre 10), dirigeant·es de quartiers au Costa Rica (chapitre 11), habitantes de quartiers populaires de la ville de Nice (chapitre 12), acteurs de l'Église catholique en France (chapitre 13). Au-delà de l'hétérogénéité des cas, ces enquêtes suggèrent combien l'on peut, à partir d'outils théoriques diversifiés (en lien avec les questions de recherche propres à chaque auteur), faire fonctionner la catégorie d'intermédiation politique et le programme de recherche qu'elle équipe sur des terrains très variés dès lors que l'on adopte un point de vue relationnel et que l'on prend soin, pour chacun des cas, de contextualiser l'usage des concepts mobilisés (Siméant-Germanos, 2019). Cette perspective de recherche sur les intermédiations politiques implique quatre axes de

questionnement articulés, que les chapitres documentent variablement selon les approches mobilisées : une étude des activités d'intermédiation en situation ; une focale structurale sur les positions des intermédiaires dans les configurations d'agencement entre les univers sociaux mis en relation ; une dimension historique sur les conditions de possibilité de l'endossement de ces positions ; un regard processuel sur les éventuels effets de ces activités aussi bien sur les intermédiaires eux-mêmes, que sur les biens politiques qu'ils font circuler et sur les espaces sociaux concernés, dont les champs politiques le cas échéant.

Une première dimension analytique transversale aux textes a trait à l'analyse en chaque cas de *la consistance des intermédiations*. Qu'est-ce qui se joue dans les activités de médiation entre les champs politiques et d'autres espaces sociaux ? Cet aspect est étudié à partir des pratiques d'échange et de mise en circulation des biens politiques. C'est bien la situation et ce qui s'y passe qui permet en premier lieu de saisir les intermédiations politiques : Prunelle Aymé (chapitre 3) appréhende ainsi ce que font les femmes aux marges de l'AKP dans leur travail de diffusion de la marque partisane dans la société civile, tout comme Yann Raizon du Cleuziou (chapitre 13) met en exergue les activités des évêques pour naturaliser certains critères de vote légitime dans les milieux catholiques. La dynamique des activités d'intermédiation est loin de se résumer aux seules intentionnalités des intermédiaires, comme le souligne Thomas Lépinay (chapitre 1) dans son analyse du travail des magistrats de la Cour des comptes pour se positionner à la fois en acteur étatique et en intermédiaire susceptible de donner prise à des contre-pouvoirs. De même, l'activité d'intermédiation, même si elle n'est pas toujours revendiquée comme telle, peut se déployer « sans en avoir l'air »<sup>17</sup>. Dans tous les cas, les enquêtes réunies ont pour préliminaire l'observation de ce que font (et de ce qu'ils croient faire le cas échéant) les intermédiaires et dans quelle situation.

Ce premier moment analytique, interactionniste ou présentiste, si l'on veut, est prolongé par une *analyse structurale des situations d'intermédiation qui induit de porter le regard sur la ou les positions des intermédiaires* du point de vue de la différenciation structurale du système social. Cette analyse positionnelle se fait au regard du champ politique et de ses frontières (les actrices et acteurs sont-elles et ils dans le champ ? dans sa périphérie ? hors champs ?), mais aussi relationnellement, du point de vue des autres espaces sociaux dans lesquels elles-ils sont positionné·es concomitamment. Non seulement cela permet de rompre avec une vision légitimiste consistant à faire de la seule position par rapport au champ politique la principale manière de caractériser ces agents, mais surtout cela autorise à mieux saisir à la fois les fluctuations éventuelles de l'autonomie relative des espaces politiques et l'agencement des espaces sociaux par rapport à eux, la pérennité comme la potentielle déprise de la subordination structurale de certains champs. Les intermédiaires étudiés dans les chapitres occupent en effet des positions dans ou aux interstices de deux espaces sociaux, dont le champ politique et d'autres qui varient selon les cas (bureaucratique, associatif, militant, de diverses institutions, etc.). Elles et ils sont souvent en situation de concurrence entre intermédiaires, comme le donnent entre autres à voir les enquêtes de la quatrième partie relatives aux processus électoraux. Du point de vue des espaces politiques, si les intermédiaires ne sont habituellement pas des élu·es, ce ne sont pas toujours des profanes de la politique : comme l'évoque un

---

<sup>17</sup> Selon la formule de (Ploux, Offerlé, Le Gall, 2012).

conseiller citoyen interrogé par Virginie Dutoya (chapitre 4) : « on est un peu plus que des habitants ». Entre gouvernants et gouverné·es, entre producteurs·productrices et récepteurs·réceptrices des politiques publiques, ce sont tendanciellement de seconds rôles de la politique et des institutions publiques, qui invitent à rompre avec ces schèmes de division du monde social autour de la « professionnalisation » et à réintroduire un *continuum* de rapports au champ politique (Gaxie, 2003). Mais leurs positions comme leurs identités sont loin de se réduire à une caractérisation par rapport au champ politique, elles et ils sont aussi des professionnel·les d'autres secteurs d'activités dans bien des cas à l'instar des professionnel·les de la civic tech étudié·es par Tatiana de Feraudy (chapitre 6) qui commercialisent des technologies numériques, et proposent des accompagnements à destination des institutions (publiques, mais pas uniquement). Les intermédiaires, au-delà de leurs figures contrastées, ont tendance à endosser plusieurs rôles. À l'image des *brokers*, elles et ils peuvent être des entrepreneurs·ses qui se distribuent des biens publics et, parfois, se mobilisent pour faire voter comme les dirigeant·es de quartiers populaires au Costa Rica étudié·es par Camille Floderer (chapitre 11). Elles et ils peuvent aussi constituer à la fois des intermédiaires de l'action publique et des médiatrices ou médiateurs électoraux, comme dans le cas des acteurs religieux analysés par Cyrielle Maingraud-Martinaud (chapitre 10) en Tanzanie. À l'instar d'autres acteurs et actrices du champ politique comme les collaborateurs et collaboratrices d'élus·es (Le Lidec, 2008 ; Michon, 2014), elles et ils sont des courroies de transmission, aussi bien de manière descendante – c'est-à-dire des institutions vers les gouverné·es –, que de manière ascendante lorsqu'elles et ils favorisent la circulation d'informations vers les gouvernants<sup>18</sup>, à l'image des entreprises numériques équipant l'État sur certains comportements des citoyens étudiés ailleurs par Marion Fourcade et Jeffrey Gordon (2020). Du fait de leur position souvent ambivalente et/ou de leur multipositionnalité, les intermédiaires endossent des rôles multiples, qui ne sont pas toujours stabilisés. Tel est entre autres le cas des membres de collectifs d'audit citoyen observés par Jessy Bailly (chapitre 5) à Liège et à Madrid ou des conseillers et conseillères citoyennes de Seine-Saint-Denis étudié·es par Virginie Dutoya (chapitre 4), qui sont amené·es à définir et à construire leur rôle dans la gestion urbaine, leur positionnement par rapport aux élus·es (qu'ils et elles ne sont pas et ne représentent pas) et par rapport aux citoyen·nes. Le flottement identitaire qui entoure nombre d'intermédiaires politiques n'est pas sans produire des positions en porte-à-faux, et dès lors des luttes, des discussions, des compromis, des hésitations, dans les modalités de construction et d'entretien de leur (il)légitimité aux interstices des deux espaces au sein desquels ils se positionnent (politique et autre). Les acteurs et actrices de la civic tech suivi·es par Tatiana de Feraudy (chapitre 6) oscillent par exemple dans leurs discours entre stratégie entrepreneuriale et engagement affiché pour transformer la démocratie. Ce type d'acteur ou d'actrice sait ainsi le plus souvent parler au moins deux langues pour réaliser ses activités de passation et entretenir sa légitimité toujours réversible au sein des deux espaces mis en relation. Car ces tensions positionnelles et identitaires perceptibles dans leur travail de médiation comme dans leurs mises en forme de soi sont par ailleurs affectées par le temps : selon les situations, les intermédiaires politiques peuvent peiner à se maintenir, comme les dirigeant·es de quartiers populaires au Costa Rica

---

<sup>18</sup> La connaissance des rapports sociaux et des dispositions des gouvernés constitue pour l'État un savoir de gouvernement dont l'accumulation prend appui sur des médiations inégalement réparties socialement comme territorialement (Barrault-Stella, 2021b).

dont Camille Floderer (chapitre 11) met en évidence la précarité de leur position d'intermédiaire (ou de leurs modalités d'occupation de ces positions) du fait du tarissement progressif des ressources distribuables dont ils disposent.

La complexité de cette analyse positionnelle et de ses implications sur l'activité des intermédiaires conduit à adjoindre une troisième dimension, plus historique, à l'analyse : il s'agit de questionner les conditions de possibilité de l'endossement de ces positions et rôles. L'enjeu est alors de restituer *l'historicité des situations d'intermédiation*<sup>19</sup>. Ce qui passe par l'étude relationnelle de deux dimensions. La première a trait à la restitution *des configurations sociales et politiques rendant possible l'existence de ces positions d'intermédiaires politiques*. Certains états de la différenciation structurale du système social c'est-à-dire certaines conjonctures d'agencement entre les champs politiques et les autres espaces sociaux se présentent comme des configurations favorables à l'émergence d'intermédiaires politiques. Les logiques endogènes au champ politique et ses transformations structurales alimentent pour partie les reconfigurations de ses intermédiations. En France, dans la période contemporaine par exemple, l'abstention électorale croissante (notamment en milieux populaires) ainsi que la rétraction des réseaux partisans tendent à faciliter, pour des raisons structurales comme des motivations proprement politiques, l'essor de « nouveaux » intermédiaires qui tentent de saisir l'attention de citoyen·es : dans ce contexte, alors que le progrès technologique a dans d'autres espaces permis d'innover, des entrepreneurs·ses de la civic tech (chapitre 6) mobilisent l'argument numérique pour légitimer leur offre d'intermédiation auprès des gouvernants. De même, la territorialisation croissante de l'action publique rend possible à divers acteurs et actrices bureaucratiques locales de s'ériger en intermédiaire politique des quartiers populaires de Vaulx-en-Velin étudiés par Antoine Lévêque (chapitre 2). C'est aussi la loi de 2014 sur les Politiques de la ville qui propose une nouvelle offre de médiation politique dans les quartiers populaires comme celle analysée par Virginie Dutoya (chapitre 4) en Seine-Saint-Denis<sup>20</sup>. Complémentaires, d'autres logiques exogènes au champ politique et propres à certains espaces d'activités rendent aussi possible l'existence – et sans doute corrélativement la disparition – de certaines formes d'intermédiation politique. Yann Raison du Cleuziou (chapitre 13) montre en ce sens que, dans une conjoncture particulière de contestation au sein de l'institution catholique (objectivée par les débats autour de la première loi bioéthique en 1995, le vote du PACS en 1999, ou encore la note du Cardinal Ratzinger en 2002), les observants jouent un rôle d'intermédiaire électoral significatif qu'ils ne pouvaient auparavant pas endosser. De même, Emilien Julliard (chapitre 8) souligne combien certaines franges syndicales peuvent (re)devenir des intermédiaires proprement politiques dans des conjonctures de mutation des mondes du travail, de déclin du nombre de syndiqué·es et de reconfiguration interne aux équipes dirigeantes de l'institution syndicale qu'il suit à New York. Complémentaire à l'analyse des configurations sociales et politiques, une deuxième dimension pour restituer l'histoire des situations d'intermédiation a trait aux *trajectoires et aux dispositions comme aux ressources* qu'elles charrient et qui rendent possible l'exercice des activités d'intermédiation. Sans en faire un facteur explicatif mécanique, une large part des auteur·es pose la question des trajectoires et

---

<sup>19</sup> Bayart, 1989 ; Gobille, 2015.

<sup>20</sup> Voir aussi le phénomène d'intermédiation ratée dans les milieux populaires par les politiques de la ville étudié par (Bilella, Petit, 2022).

propriétés sociales des intermédiaires. Ces derniers apparaissent la plupart du temps relativement différents des groupes qu'ils mettent en relation. Par rapport aux gouverné·es dans leur ensemble, elles et ils sont tendanciellement mieux doté·es, plus diplômé·es (à bac + 5 dans bien des cas), plus souvent issu·es des catégories sociales favorisées, à l'instar des intermédiaires étudiés par Gabriel Montrieux (chapitre 9) dans le cas des réseaux lyonnais de sensibilisation éco-citoyenne, ou encore des professionnel·les du *community organizing* à Chicago observés par Clément Petitjean (chapitre 7). Jessy Bailly (chapitre 5) pointe aussi la faible représentativité sociale des « auditeurs-citoyens » qui se révèlent généralement titulaires d'un master. De même, les professionnel·les de la civic tech suivi·es par Tatiana de Feraudy (chapitre 6) présentent des cursus dans le supérieur, surtout dans des Instituts d'études politiques ou des écoles de commerce. Par rapport aux acteurs centraux du champ politique, les intermédiaires apparaissent, sans surprise et dans tous les cas, plutôt moins diplômés et moins dominants socialement. Selon les cas, les acteurs et actrices qui endossent ce rôle peuvent être aussi bien des hommes (notamment dans l'Église catholique comme le souligne Yann Raison du Cleuziou, chapitre 13) que des femmes (comme le soulignent à la fois Prunelle Aymé – chapitre 3 – avec le cas de l'AKP en Turquie et Laura Giraud – chapitre 12 – avec l'intermédiation électorale à droite assurée durablement par une femme d'origine magrébine dans un secteur populaire de Nice). Certains de ces intermédiaires présentent aussi des dispositions politiques, incorporées au fil du temps dans la sphère familiale et au cours de leurs études, et activées dans un contexte favorable comme les militant·es de sensibilisation éco-citoyenne, enquêté·es par Gabriel Montrieux (chapitre 9). En outre, on peut distinguer des intermédiaires territorialisés assez proches des *brokers* mis en avant par les travaux sur le clientélisme, qui bénéficient d'un fort ancrage localisé et de ressources d'autochtonie les rendant acceptables en milieux populaires (à l'instar des conseiller·es citoyen·es – chapitre 5, des syndicalistes new-yorkais – chapitre 8, une intermédiaire électorale d'une cité populaire niçoise – chapitre 12 – ou encore des leaders de quartiers au Costa Rica – chapitre 11), et des intermédiaires « hors sol » qui prennent appui sur des dispositifs non matériels (à l'instar des professionnel·les de la civic tech – chapitre 6 – ou des magistrat·es de la Cour des comptes – chapitre 1). Selon les cas, les dispositions et ressources nécessaires pour tenir une position d'intermédiaires aux interstices du champ politique et d'autres espaces ne sont pas les mêmes et il se peut que les intermédiaires ne présentent pas des dispositions ajustées à leurs positions. Mais toutes les enquêtes soulignent que les intermédiaires disposent de savoir-faire spécifiques en la matière, qu'ils et elles mettent dans bien des cas en scène, à l'instar des *community organizers* à Chicago (chapitre 7), des femmes soutenant l'AKP (chapitre 3) ou encore des acteurs et actrices de la civic tech (chapitre 6). Dans tous les cas et sans que cela ne constitue nécessairement le seul moteur de leur engagement, les agents de liaison étudiés par les différentes enquêtes trouvent un ou plusieurs intérêts à s'impliquer dans les activités d'intermédiation politique. Cet intérêt n'est pas systématiquement propre aux enjeux du champ politique, mais peut aussi s'inscrire, du fait de leur multipositionnalité, dans les logiques des autres espaces sociaux dans lesquels ces intermédiaires sont insérés : espace des mouvements sociaux, champ bureaucratique, champ économique, champ religieux, espace social localisé

(Bruneau et al., 2018), champ scientifique le cas échéant<sup>21</sup>. L'enquêtée de Laura Giraud (chapitre 12), aux origines maghrébines et qui endosse un rôle d'intermédiaire dans un quartier populaire niçois, cherche certes à s'engager dans une carrière politique locale, mais elle souhaite surtout obtenir un statut et une reconnaissance dans son milieu social d'origine, la politique n'étant qu'une manière parmi d'autres d'y parvenir. Les militant·es des AMAP (Association pour le maintien d'une agriculture paysanne) observées par Gabriel Montrieux (chapitre 9) s'investissent pour une large part dans une perspective de professionnalisation militante propre à l'espace des mouvements sociaux (Mathieu, 2007), tout comme les auditeurs et auditrices-citoyen·nes étudié·es par Jessy Bailly (chapitre 5) présentent des carrières militantes étoffées, et les conseiller·es citoyen·nes enquêté·es par Virgine Dutoya (chapitre 4) se révèlent être des acteurs et actrices ayant expérimenté à de multiples reprises des engagements dans des dispositifs participatifs (conseil de quartier, comité de jumelage de la ville, comité d'usagers de la caisse d'allocations familiales ou d'assurance maladie). Dans le cas des prescriptions électorales des catholiques en France, Yann Raison du Cleuziou (chapitre 13) montre à quel point leur principal intérêt a trait aux luttes internes à l'institution religieuse. De même dans le contexte tanzanien étudié par Cyrielle Maingraud-Martinaud (chapitre 10), les luttes religieuses sont centrales pour saisir la manière dont certains leaders se posent en figure de soutien au régime politique. Quant aux magistrat·es de la Cour des comptes (chapitre 1), ils et elles ne visent pas prioritairement à faire de la politique, mais jouent des coups dans la logique du champ bureaucratique et des luttes d'institutions propres aux espaces étatiques. Certains intermédiaires cherchent par ailleurs avant tout des débouchés professionnels et à générer des profits économiques, dont certain·es ont aussi mené des carrières professionnelles au sein de plusieurs espaces dont en politique (comme d'ancien·nes conseiller·es ministériel·les ou collaborateurs et collaboratrices parlementaires). Les activistes du *community organizing* à Chicago analysés par Clément Petitjean (chapitre 7) sont dans une situation comparable, même si elles·ils détiennent tendanciellement davantage de ressources militantes et syndicales.

Enfin, quatrième, une fois la consistance des activités de liaison restituée, l'analyse structurale et positionnelle menée, l'historicité de la situation mise en exergue (par une analyse des configurations structurelles articulées à celle des trajectoires des intermédiaires), le programme de recherche sur les intermédiations politiques équipe une série de questionnements autour des effets de ces processus. Les contributions du livre documentent là aussi variablement ces dimensions qui nécessitent dans tous les cas un protocole longitudinal ou temporalisé. On peut alors distinguer *des effets des intermédiations à au moins trois niveaux*. Premièrement, ces activités peuvent avoir des implications sur les espaces sociaux considérés, notamment le champ politique. En quoi reconfigurent-elles certaines règles du jeu politique ? L'essor d'un marché de la civic tech (chapitre 6) produit-il véritablement une modification des manières de faire de la politique et, si oui, à quelles conditions ? L'intermédiation potentiellement contestataire proposée par la Cour des comptes (chapitre 1) contraint-elle les décisions politiques dans certaines séquences ? Relationnellement, que génère concernant le

---

<sup>21</sup> Ces six espaces sociaux apparaissent dans le livre et plus généralement dans la littérature les plus récurrents en la matière. Il y a fort à parier que tous les espaces sociaux ne soient pas structurellement en situation égales de pourvoir les activités d'intermédiations des champs politiques. Cette piste mérite des travaux ultérieurs et permettra d'avancer dans l'étude des implications de la différenciation structurale des systèmes sociaux et de leur évolutivité.



fonctionnement même de ces espaces le fait que certains acteurs occupant des positions dans les champs bureaucratique, économique, religieux ou autres assurent la liaison avec les milieux politiques ? Est-ce que les espaces sociaux localisés, à Nice (chapitre 12), dans les quartiers populaires du Costa Rica (chapitre 11) ou encore en Seine Saint-Denis -chapitre 4), sont affectés dans leurs hiérarchies statutaires et modes de fonctionnement par la participation de certains de leurs membres aux activités d'intermédiations politiques ? Les prescriptions électorales de certains acteurs du catholicisme leur permettent-elles de consolider durablement leurs positions dans l'institution en dépit du contexte de critique interne exacerbée ? Si ces effets au niveau de la structure et des règles du jeu du champ politique et des espaces sociaux concernés ne sont pas analysés centralement dans la plupart des contributions qui se focalisent souvent sur les moments d'intermédiation, les enquêtes, plus larges, permettent toutefois la plupart du temps de les documenter. Deuxièmement, les effets des intermédiations politiques peuvent être saisis dans différentes temporalités. Antoine Lévêque (chapitre 2) détaille comment à long terme ces activités permettent à des fonctionnaires municipaux des services urbains de faire valoir certains intérêts sociaux spécifiques et, dans le même temps, de confiner les critiques des milieux populaires quant aux politiques de transports dans l'agglomération lyonnaise. Cyrielle Mainraud-Martinaud (chapitre 10) met en évidence comment les courtiers religieux en Tanzanie sont pour beaucoup dans la durabilité du régime autoritaire et suggère, en creux, combien c'est sans doute en cette direction qu'il faut porter le regard si l'on veut explorer l'hypothèse d'une érosion de la légitimité du régime et d'un éventuel effondrement des transactions collusives l'entretenant. L'enquête d'Emilien Juliard (chapitre 8) documente aussi ce que la participation à des activités d'intermédiation politique peut produire à différents moments des carrières militantes de syndicalistes états-unien·nes. Troisièmement, on peut saisir les effets des intermédiations à l'échelle des individus et des groupes qui en sont partie prenante. En ce sens, il s'agit d'étudier ce que deviennent socialement, professionnellement et politiquement les intermédiaires, comme Aïcha, cette femme de milieux populaires qui assure la médiation électorale pour la droite dans un quartier populaire niçois (chapitre 12). Gabriel Montrieux (chapitre 9) s'attache quant à lui à montrer comment ces activités d'agents de liaison avec le champ politique donnent l'opportunité à des militant·es d'acquérir des ressources dans l'espace des mouvements sociaux, sans toutefois pleinement se professionnaliser. Prunelle Aymé (chapitre 3) souligne aussi à quel point se faire les relais de l'AKP permet à certaines femmes, déjà bien dotées en Turquie, de parfaire et d'entretenir leurs trajectoires de notabilisation. Les activités d'intermédiation politiques peuvent ainsi avoir des implications à différents niveaux, sur les espaces sociaux considérés, la (re)définition des règles du jeu politique, l'orientation de l'action publique, les hiérarchies sociales ou encore les devenir militants, politiques, professionnels, dans les institutions religieuses des acteurs et actrices les pratiquant.

### **Des études de cas comme déclinaisons empiriques**

La réalisation d'enquêtes empiriques situées permettant de saisir, de manière à la fois relationnelle et processuelle, ces différentes dimensions des intermédiations politiques constituent une des originalités de cet ouvrage collectif. Les treize enquêtes le nourrissant contribuent, variablement au regard de leurs questionnements spécifiques et des matériaux (ici

à dominante qualitative, mais sans s'interdire le recours à des sources quantitatives) mis au travail en chaque cas, à ces quatre axes d'interrogation. Ils permettent ensemble de revisiter les modes d'exercice de la domination politique sous l'angle des intermédiations qu'elle suppose entre les champs politiques et les espaces sociaux que ses acteurs prétendent gouverner dans des contextes diversifiés. La mise en relation de ces études de cas autorise à saisir les déclinaisons empiriques des transformations des processus d'intermédiations politiques dans différentes sociétés et situations historiques. Si cette focale générale équipe une problématisation commune, la construction de l'ouvrage prend nécessairement appui sur la provenance sous-disciplinaire de ces riches travaux de sciences sociales du politique (action publique, dispositifs participatifs, action collective, clientélisme, sociologie électorale, etc.). Car, même retravaillés à partir d'un regard commun dans le cadre de cette publication, ceux-ci portent la trace de leurs cheminements intellectuels, attestant à la fois des foisonnements propres à ces champs de recherche et de la fécondité transversale de la perspective proposée.

Dans la première partie, la focale est mise sur les intermédiations politiques passant par l'action publique. Les enquêtes portent sur le travail des magistrat·es de la Cour des comptes (chapitre 1), les services urbains d'une municipalité de banlieue dans la région lyonnaise (chapitre 2) et les femmes notables des réseaux de l'AKP en Turquie (chapitre 3) enrôlées dans l'action publique. La seconde partie porte sur les intermédiations politiques prenant la forme de dispositifs participatifs à travers là aussi trois études de cas : la mise en œuvre du conseil citoyen en Seine Saint-Denis (chapitre 4), les arènes de l'audit citoyen dans une perspective comparée entre la Belgique et l'Espagne (chapitre 5) et le marché de la civic tech (chapitre 6). La troisième partie a trait aux formes d'intermédiations, plus rarement instituées depuis le champ politique, prenant appui sur des collectifs militants et des organisations de l'espace des mouvements sociaux. Y sont abordés les usages du *community organizing* à Chicago (chapitre 7), le rôle de syndicats états-uniens (chapitre 8), les activités militantes au sein de réseaux d'AMAP dans l'agglomération lyonnaise (chapitre 9). Enfin, la quatrième partie s'inscrit dans la cumulativité des travaux sur les *brokers* comme sur les intermédiaires électoraux en abordant le rôle d'actrices et acteurs religieux en la matière dans des contextes aussi différents que la Tanzanie (chapitre 10) et la France (chapitre 13), et les mobilisations territoriales dans les milieux populaires dans des situations contrastées comme la ville de Nice (chapitre 12) et des banlieues au Costa Rica (chapitre 11). La conclusion de l'ouvrage revient sur quelques implications de la mise en relation de ces riches travaux et pose des hypothèses de portée générale quant aux mutations contemporaines des modes d'exercice de la domination politique.

## Références

ABBOTT (A.), 2016, *Processual Sociology*, Chicago, University of Chicago Press.

ABBOTT (K.W.), LEVI-FAUR (D.), SNIDAL (D.), « Introducing regulatory intermediaries », *The Annals of the American Academy of Political and Social Science*, 670, n°1, 2017, p. 6-13.

ALDRIN (Ph.), VANNETZEL (M.), 2019, « Dans les lisières. Une sociologie des acteurs secondaires de la politique dans deux petites villes françaises », *Politix*, n°128, p. 31-63.

BAAMARA (L.), FLODERER (C.), POIRIER (M.) (dir.), 2016, *Faire campagne, ici et ailleurs*, Paris, Karthala.

BAILEY (F.G.), 1971, *Les règles du jeu politique*, Paris, PUF,

BARRAULT-STELLA (L.), 2021a, « Addendum. Propositions pour des analyses processuelles et relationnelles des contributions de l'État aux (dés)investissements politiques », *Revue française de science politique*, 71(5-6), p. 827-846.

BARRAULT-STELLA (L.), 2021b, « Isoler les classes populaires. Sur la variabilité socio-spatiale des formes de démobilisation et ses limites », *Espace et sociétés*, n°183, p. 35-49.

BARRAULT-STELLA (L.), 2024, « Questionner la variabilité des ancrages territoriaux des institutions partisanes ou de leurs emprises ? », in DELAPORTE (A.), PETITFILS (A.-S.), SEGAS (S.) (dir.), *Les partis font-ils toujours la campagne ? Les élections municipales de 2020 à l'aune de la recomposition des champs partisans locaux et nationaux*, Lille, Presses universitaires du Septentrion, à paraître.

BARRAULT-STELLA (L.), PUDAL (B.), 2019, « Retour sur la politisation des classes populaires. Propositions pour une analyse des états de matière du politique et de leur convertibilité », in *La politique désenchantée ? Perspectives sociologiques autour des travaux de Daniel Gaxie*, Rennes, PUR, p. 105-128.

BARRAULT-STELLA (L.), LEHINGUE (P.), 2020, « Affinités sociales, intermédiations politiques », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°232-233, p. 4-13.

BAYART (J.-F.), 1989, « L'historicité des sociétés africaines », dans *L'État en Afrique : la politique du ventre*, Paris, Fayard, p. 19-61.

BEAUVALLET (W.), MICHON (S.) (dir.), 2017, *Dans l'ombre des élus. Une sociologie des collaborateurs politiques*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion,

BENGTSSON (Å.), MATTILA (M.), 2009, « Direct Democracy and its Critics: Support for Direct Democracy and "Stealth" Democracy in Finland », *West European Politics*, 32 (5), p. 1031-1048.

BLUNDO (G.), OLIVIER DE SARDAN (J.-P.), 2007, *Etats et corruption en Afrique*, Paris, Karthala,

BIERSCHENK (T.), 2021, « Afterword : Brokerage as social practices », *Cultural dynamics*, 33(4).

BIERSCHENK (T.), CHAUVEAU (J.-P.), OLIVIER DE SARDAN (J.-P.), 2000, *Courtiers en développement. Les villages africains en quête de projets*, Mayence-Paris, APAD-Karthala.

BILELLA (M.), PETIT (G.), 2022, « La politique de la ville au chevet des quartiers populaires ou l'intermédiation ratée d'un conseil citoyen », in Barrault-Stella (L.), Berjaud (C.), Taiclet (A.-F.) (dir.), *Les ancrages urbains du vote. Enquête sur la socialisation politique résidentielle*, Vulaines-sur-Seine, Éditions du Croquant, p. 163-206.

BLONDIAUX (L.), MANIN (B.), 2021, *Le tournant délibératif*, Paris, Presses de Sciences Po.

- BOELAERT (J.), MICHON (S.), OLLION (E.), 2017, *Métier : député. Enquête sur la professionnalisation de la politique en France*, Raisons d’agir.
- BOLOGNESI (B.), MONSEFF-PERISSINOTTO (R.), CODATO (A.), 2016, « Political Recruitment in Brazil. Women, Blacks and Political Parties in the 2014 Federal Elections », *Revista mexicana de ciencias políticas y sociales*, vol.61, n°226, p. 247-278.
- BOLTANSKI (L.), 1973, « L’espace positionnel. Multiplicité des positions et habitus de classe », *Revue française de Sociologie*, n°14, p. 3-26.
- BONNET (F.), 2010, « Les machines politiques aux États-Unis. Clientélisme et immigration entre 1870 et 1950 », *Politix*, n°92, p. 9-29.
- BORCHERT (J.), ZEISS (J.) (dir.) (2003), *The political class in advanced democracies: A comparative handbook*, Oxford, Oxford University Press.
- BOURDIEU (P.), 1976, « Les modes de domination », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°2-3, p. 122-132.
- BOURDIEU (P.), 1981, « La représentation politique. Éléments pour une théorie du champ politique », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n°36/37, p. 3-24.
- BOURDIEU (P.), 1989, *La noblesse d’État. Grandes écoles et esprit de corps*, Paris, Minuit.
- BOURDIEU (P.), 1992, « La logique des champs », in *Réponses. Pour une anthropologie réflexive*, Paris, Seuil.
- BRACONNIER (C.), DORMAGEN (J.-Y.), 2007, *La démocratie de l’abstention : aux origines de la démobilisation en milieux populaires*, Paris, Gallimard.
- BRIQUET (J.-L.), 1997, *La tradition en mouvement. Clientélisme et politique en Corse*, Paris, Belin.
- BRIQUET (J.-L.), SAWICKI (F.) (dir.), 1998, *Le clientélisme politique dans les sociétés contemporaines*, Paris, PUF.
- BRISAUD (C.), 2019, *La production internationale d’un sens commun réformateur : concurrences expertes et arguments statistiques de la "crise" des dépenses de santé à l’OCDE (1972-2018)*, Thèse de Science politique, Université de Strasbourg.
- BRUNEAU (I.), LAFERTE (G.), MISCHI (J.), RENAHY (N.) (dir.), 2018, *Mondes ruraux et classes sociales*, Paris, Éditions de l’EHESS.
- CAIRNEY (P.), 2007, « The professionalisation of MPs: Refining the “politics-facilitating” explanation », *Parliamentary Affairs*, 60(2), p. 212-233.
- COMBES (H.), VOMMARO (G.), 2015, *Sociologie du clientélisme*, Paris, La Découverte.
- COMMAILLE (J.), JOBERT (B.) (dir.), 1999, *Les métamorphoses de la régulation politique*, Paris, LGDJ, « Droit et Société ».
- COWLEY (P.), 2012, « Arise, Novice Leader! The Continuing Rise of the Career Politician in Britain », *Politics*, 32(1), p. 31-38.

- DEMAZIERE (D.), LE LIDEC (P.) (dir.), 2014, *Les mondes du travail politique. Les élus et leurs entourages*, Rennes, Presse universitaires de Rennes.
- DEMAZIERE (D.), LE SAOUT (R.), 2021, « Vivre de la politique », *Revue française de science politique*, 71(1), p. 7-28.
- DESRUMEAUX (C.), LEFEBVRE (R.) (dir.), 2016, « Faire campagne », *Politix*, n°113.
- DOBRY (M.), 1986, *Sociologie des crises politiques. La dynamique des mobilisations multisectorielles*, Paris, Presses Sciences Po.
- DOLEZ (B.), DOUILLET (A.-C.), FRETTEL (J.), LEFEBVRE (R.) (dir.), 2022, *L'entreprise Macron à l'épreuve du pouvoir*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble.
- DORRONSORO (G.), 2021, *Le gouvernement transnational de l'Afghanistan. Une si prévisible défaite*, Paris, Karthala.
- DUBOIS (V.), 2003 [1999], *La vie au guichet. Relation administrative et traitement de la misère*, Paris, Economica.
- DUBOIS (V.), 2009, « L'action publique », in COHEN (A.), LACROIX (B.), RIUTORT (Ph.) (dir.), *Nouveau manuel de science politique*, Paris, La Découverte, p. 311-325.
- DUCLOS (N.), 2018, *Courtiers de la paix. Les vétérans au cœur du statebuilding international au Kosovo*, Paris, CNRS éditions.
- DULONG (D.), 2010, *La construction du champ politique*, Presses universitaires de Rennes, Rennes, « Didact Sciences politiques ».
- DURKHEIM (E.), 2020, *Sociologie politique : une anthologie*, Paris, PUF.
- ERDINC (I.), GOURISSE (B.) (dir.), 2022, *La domination politique en Turquie : une analyse relationnelle*, Karthala.
- FAURY (F.), 2021, *Vote FN et implantation partisane dans le Sud-Est de la France : racisme, rapports de classe et politisation*, Thèse de Science politique, Université Paris-Dauphine.
- FOUCAULT (M.), 1975, *Surveiller et punir. Naissance de la prison*, Paris, Gallimard.
- FOURCADE (M.), GORDON (J.), 2020, « Learning Like a State: Statecraft in the Digital Age », *Journal of Law and Political Economy*, 1(1), p. 78-108.
- FRANCE (P.), VAUCHEZ (A.), 2017, *Sphère publique, intérêts privés. Enquête sur un grand brouillage*, Paris, Les Presses de Sciences Po.
- FRAU (C.), TAICLET (A.-F.), 2021, « Dans les marges de l'action publique. Enquêter sur les activités de(s) relais de l'action publique », *Gouvernement et action publique*, 10(4), p. 9-37.
- GARRIGOU (A.), 1992, « Le boss, la machine et le scandale. La chute de la maison Médecin », *Politix*, n°17, p. 7-35.
- GAXIE (D.), 2003, *La démocratie représentative*, Paris, Montchrestien, « Clefs politiques », 3<sup>ème</sup> édition.
- GAXIE (D.), LEHINGUE (P.), 1984, *Enjeux municipaux. La constitution des enjeux politiques dans une élection municipale*, Paris, PUF.

- GOBILLE (B.), 2015, « De l'étiologie à l'historicité des crises politiques. Sociologie des crises politiques et socio-histoire du temps court », in AIT Aoudia (M.), ROGER (A.) (dir.), *La logique du désordre. Relire la sociologie de Michel Dobry*, Paris, Presses de Sciences Po, p. 153-173.
- HACHEMAOUI (M.), 2014, *Clientélisme et patronage dans l'Algérie contemporaine*, Karthala-IREMAM.
- HAMIDI (C.), 2016, « Associations, politisation et action publique », in FILLIEULE (O.), HAEGEL (F.), HAMIDI (C.), TIBERJ (V.) (dir.), *Sociologie plurielle des comportements politiques. Je vote, tu contestes, elle cherche...*, Paris, Presses de Sciences Po, p. 347-370.
- HAUCHECORNE (M.), 2019, *La gauche américaine en France. La réception de John Rawls et des théories de la justice*, Paris, CNRS Éditions.
- HUGUES (E.), 1949, « Queries concerning industry and society growing out of study of ethnic relations industry », *American sociological review*, 14(2), p. 211-220.
- JAMOUS (H.), 1969, *Sociologie de la décision. La réforme des études médicales et des structures hospitalières*, Paris, Éditions du CNRS.
- JOBARD (F.), GEERAERT (J.), LAUMOND (B.), MUTZELBURG (I.), ZEIGERMAN (U.), 2020, « « Sociologie politique des passeurs Acteurs dans la circulation des savoirs, des normes et des politiques publiques », *Revue française de science politique*, 70(5), p. 557-573.
- LAGROYE (J.), 1973, *Société et Politique : Jacques Chaban-Delmas à Bordeaux*, Paris, Pédone.
- LACROIX (B.), 1985, « Ordre politique et ordre social, Objectivisme, objectivation et analyse politique », in GRAWITZ (M.), LECA (J.) (dir.), *Traité de Science politique. Tome 1. La science politique comme science sociale. L'ordre politique*, Paris, PUF, p. 469-565.
- LASCOURMES (P.), LORRAIN (D.), 2007, « Trous noirs du pouvoir. Les intermédiaires de l'action publique », *Sociologie du travail*, 49(1), p. 1-9.
- LATOUR (B.), 2006, *Changer la société, refaire de la sociologie*, Paris, La Découverte.
- LAURISON (D.), 2022, *Producing politics. Inside the Exclusive Campaign World Where the Privileged Few Shape Politics for All of Us*, Boston, Beacon.
- LAZEGA (E.), 1994, « Analyse de réseaux et sociologie des organisations », *Revue française de sociologie*, n°35, p. 293-320.
- LEFEBVRE (R.), 2021, « Les tensions et arbitrages au cœur de la professionnalisation politique intermédiaire », *Revue française de science politique*, 71(1), p. 51-72.
- LEFEBVRE (R.), 2019, « Les Gilets jaunes et les exigences de la représentation politique », *La Vie des idées*.
- LEFEBVRE (R.), SAWICKI (F.), 2006, *La société des socialistes. Le PS aujourd'hui*, Le Croquant.
- LEVEQUE (S.), TAICLET (A.-F.) (dir.) (2018), *À la conquête des villes*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion.
- LE BART (Ch.), LEFEBVRE (R.), 2005, *La proximité en politique*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.

- LE LIDEC (P.), 2008, « Les députés, leurs assistants et les usages du crédit collaborateurs. Une sociologie du travail politique », *Sociologie du travail*, 50(2), p. 147-168.
- LIPSKY (M.), 1980, *Street-level bureaucracy. Dilemmas of the individual in public services*, New York, Russel Sage Foundation.
- LUHMANN (N.), 1982, *The differentiation of society*, New York, Columbia University Press.
- MATHIEU (L.), 2007, « L'espace des mouvements sociaux », *Politix*, n°77, p. 131-151.
- MATTINA (C.), 2004, « Mutations des ressources clientélares et construction des notabilités politiques à Marseille (1970-1990) », *Politix*, n°67, p. 131.
- MATTINA (C.), 2016, *Clientélismes urbains. Gouvernement et hégémonie politique à Marseille*, Paris, Presses de Science Po.
- MERTON (R.K.), 1965, *Éléments de théorie et de méthode sociologique*, Paris, Plon.
- MESNEL (B.), 2021, « « État des lieux : les démarches administratives à l'interface des gouvernants et es gouvernés », *Gouvernement et action publique*, n°2, p. 113-128.
- MEVELLEC (A.), TREMBLAY (M.), 2016, *Genre et professionnalisation de la politique municipale : Un portrait des élues et élus du Québec*, Québec, Presses universitaires du Québec.
- MICHEL (H.), 2023, « L'eupéanisation des groupes d'intérêt français. Conditions et effets du « passage à l'Europe » », in COURTY (G.), MILET (M.) (dir.), *Les Groupes d'intérêt en France*, Paris, Classiques Garnier, p. 215-243.
- MICHON (S.), 2014, *Les équipes parlementaires des eurodéputés. Entreprises politiques et rites d'institution*, Larcier-Promoculture, Luxembourg.
- MUEL DREYFUS (F.), 1996, *Vichy et l'éternel féminin. Contribution à une sociologie politique de l'ordre des corps*, Paris, Seuil.
- NARUD (H.M.), 2011, « Ascent of the Young, the Smart, and the Professional: Norway's Parliamentary Elite in Comparative Perspective » *Comparative Sociology*, 10(6), p. 840-872.
- NAY (O.), 2003, « La politique des bons offices. L'élu, l'action publique et le territoire », in LAGROYE (J.) (dir.), *La politisation*, Paris, Belin.
- NAY (O.), SMITH (A.) (dir.), 2002, *Le gouvernement du compromis. Courtiers et généralistes dans l'action publique*, Paris, Economica.
- NAY (O.), SMITH (A.), 2002b, « Les intermédiaires en politique. Médiation et jeux d'institution », in NAY (O.), SMITH (A.) (dir.), *Le gouvernement du compromis. Courtiers et généralistes dans l'action publique*, Paris, Economica, p. 47-86.
- NEVEU (E.), 2013, « Les sciences sociales doivent-elles accumuler les capitaux ? À propos de Catherine Hakim, Erotic Capital, et de quelques marcottages intempestifs de la notion de capital », *Revue française de science politique*, 63(2), p. 337-358.
- OFFERLE (M.) (dir.), 2017 [1999], *La profession politique. XIXe-XXIe siècles*, Paris, Belin.
- PASSERON (J.-C.), 1991, *Le raisonnement sociologique. L'espace non poppérien du raisonnement naturel*, Paris, Nathan, coll. Essais et Recherches, série Sciences Sociales.

- OLLION (E.), SIMEANT (J.), 2015, « Le plaidoyer: internationales et usages locaux », *Critique internationale*, 67, p. 9-15.
- PHÉLIPPEAU (E.), 2005, « La formalisation du rôle d'assistant parlementaire (1953-1995) », in COURTY (G.) (dir.), *Le travail de collaboration avec les élus*, Paris, Michel Houdiard, p. 63-80.
- PILOTTI (A.), MACH (A.), MAZZOLENI (O.), 2010, « Les parlementaires suisses entre démocratisation et professionnalisation, 1910–2000 », *Swiss Political Science Review*, 16 (2), p. 211-245.
- PLoux (F.), OFFERLE (M.), LE GALL (L.) (dir.), 2012, *La politique sans en avoir l'air: Aspects de la politique informelle XIXe-XXIe siècle*, Rennes, PUR.
- ROUEFF (O.), 2013, « Les homologues structurales : une magie sociale sans magicien ? La place des intermédiaires dans la fabrique des valeurs », in COULANGEON (Ph.), DUVAL (J.) (dir.), *Trente ans après La Distinction de Pierre Bourdieu*, Paris, La Découverte, p. 153-164.
- SAWICKI (F.), 1997, *Les réseaux du Parti socialiste. Sociologie d'un milieu partisan*, Paris, Belin.
- SCHMIDT (V.), 2009, « Putting the Political Back into the Political Economy by Bringing the State Back In Yet Again », *World Politics*, 61 (3), p. 516-546.
- SCOTT (J.C.), 1969, « Corruption, machine politics, and political change », *American Political Science Review*, 63(4).
- SCOTT (R.), MEYER (J.), 1991, « The Organization of Societal Sectors : Proposition and Early Evidence », in POWELL (W.), DIMAGGIO (P.) (eds), *The New Institutionalism in Organizational Analysis*, London and Chicago, University of Chicago Press, p. 129-153.
- SELZNICK (P.), 1949, *TVA and the grass roots. A study of politics and organization*, Los Angeles, University of California Press.
- SIMÉANT-GERMANOS (J.), 2019, « Conceptualizing Contexts or Contextualizing Concepts? On Some Issues of the Modeling of Relational Spaces in the Study of Collective Action », *Social Movements Studies*, 20 (2), p. 139-154.
- SMITH (A.), DE MAILLARD (J.), COSTA (O.), 2007, *Vin et politique. Bordeaux, la France, la mondialisation*. Presses de Sciences Po.
- SPIRE (A.), 2008, *Accueillir ou reconduire. Enquête sur les guichets de l'immigration*, Paris, Raisons d'agir.
- WEBER (M.), 2008 [1920], *Économie et Société, Tome 1 : Les catégories de la sociologie*, Paris, Pocket.
- ZALEWSKI (F.), 2005, « La professionnalisation des partis "populistes" en Europe : une comparaison entre le mouvement polonais *Samoobrona* et le *Dansk Folkeparti* », *Revue internationale de politique comparée*, 12 (4), p. 487-501.